



OFFRE DE SERVICES

Saison Hiver 2023-2024



RECONNAISSANCE NATIONALE DE CLUB JUVÉNILE

INFORMATIONS GÉNÉRALES



✓ CATÉGORIE DES JOUEURS

La catégorie du joueur est la même que celle de la saison estivale. Pour les nouveaux joueurs, si vous ne connaissez pas votre catégorie, vous prenez l'année 2023 moins l'année de naissance, vous obtiendrez la catégorie (exemple : 2023 – 2014 = U9, etc.).

✓ DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE

Les joueurs doivent être inscrits avant le 21 septembre, car nous devons confirmer les équipes pour les différentes ligues. Pour les U4 à U8, on prend les inscriptions jusqu'à ce que le nombre maximum soit atteint.

✓ REMBOURSEMENT

Les demandes de remboursement sont acceptées jusqu'au 1^{er} décembre et les frais d'affiliation et les frais des activités pré-saison (U9 à U18) ne sont pas remboursables. Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

✓ FRAIS DE NON-RÉSIDENTS

Nous rappelons que pour respecter la réglementation municipale, des frais pour les joueurs non -résidents de la **Ville de Québec** doivent être appliqués.

Tous les joueurs qui ne proviennent pas d'un des arrondissements de la Ville de Québec, recevront une facture additionnelle pour payer ces frais et leur inscription sera par la suite officielle sur réception du paiement.

Montant additionnel à payer :

U4 à U8 : **85 \$** - U9 à U 12 – 1 CDC : **150 \$** - U12 à U12 – 2 CDC : **200 \$** - U13 à U18 A-D2 : **150 \$** - U13 à U18 AA-AD1 : **200 \$**

✓ FRAIS D'AFFILIATION

Les frais d'affiliation doivent être payés une fois par année, donc pour les joueurs inscrits à l'été 2023, ces frais ne seront pas chargés au moment du paiement. Le prix indiqué inclut ces frais mais si vous les avez payés à l'été, ils seront soustraits au moment du paiement. Pour les nouveaux joueurs le montant affiché sur Spordle sera celui à payer.



INFORMATIONS GÉNÉRALES



✓ NOUVELLE PLATEFORME

Comme pour la saison estivale, l'inscription se fait à partir de l'application **SPORDLE**, [accessible sur notre site Internet](#).

- Vous devrez créer un compte Spordle (profil) si ce n'est pas déjà fait pour procéder à l'inscription par la suite;
- Vous ajoutez vos enfants à votre profil pour pouvoir les inscrire;
- Le tarif familial s'applique seulement lorsque l'inscription est faite sur la même facture, soit :
 - 30 \$ pour le 2^e enfant
 - 50 \$ pour le 3^e enfant et les suivants

Une fois votre profil créé et que votre ou vos enfants sont ajoutés, vous devrez cliquer sur le bouton « S'inscrire maintenant » et suivre les indications à l'écran.

✓ INSCRIPTION WEB – Seulement -

Lors de l'inscription, il sera possible de payer en 2 versements, dont 50 % sera exigé au moment de l'inscription et le 2^e paiement sera débité sur votre carte de crédit le 1^{er} novembre.

Ceux qui s'inscriront en se présentant au bureau devront payer le montant **en un versement** au moment de l'inscription, par débit, crédit ou argent. Les chèques sont à éviter le plus possible.



U8 (2015)



INFORMATIONS

Format de jeu :	Soccer à 4 Mixte
Journée de l'activité :	SAMEDI
Nombre de séances :	17
Endroit :	Centre sportif Marc-Simoneau (3500, Cambronne)
Coûts :	170,00 \$ + Frais d'affiliation : 36,00 \$ si le joueur n'était pas inscrit à l'été 2023
Dates :	Début : Samedi 14 octobre jusqu'au 16 décembre (10 semaines) Pause du 17 décembre au 12 janvier inclusivement Reprise : Samedi 13 janvier jusqu'au 24 février (7 semaines)
Heures :	En alternance à chaque semaine, soit <ul style="list-style-type: none">• 10 h 45 à 12 h Terrain A• 12h15 à 13 h 15 Terrain A Les heures peuvent varier selon le nombre d'inscriptions
Vêtements :	Les jeunes doivent porter une paire de shorts, bas, protège-tibias et souliers de soccer. Il est possible de se procurer ces items auprès de la boutique Sports Contact. Un chandail/dossard sera prêté pour la saison.
Modes de paiement :	Carte de crédit, débit, Argent

